

Grenoble, le 06/04/2021

Réf. : BE - AG/DM n°009

Destinataires : Groupements Sportifs
Comité Directeur Comités
Départementaux FFV

PV BUREAU EXECUTIF n°8 du 31 mars 2021

19h00

Visio conférence

Présents : Véronique FRELAT, Pierre VOUILLOT, Jean-Michel FICHEUX, Richard GOUX, Jean-Claude Savoy et Daniel MAISONNIAL

1. CA fédéral du 20.03.2021

Pierre V. fait un compte-rendu de cette réunion. Le PV sera bientôt disponible sur le site fédéral. Ci-joint :

- Le plan de relance fédéral
- Le nouveau budget prévisionnel
- Un document sur la campagne PSF 2021

2. Affaires courantes de la ligue

▪ **Diffusion d'informations suite aux décisions prises en BE ou Co Dir**

Une fois les PV rédigés, ils seront soumis aux membres pour validation par doodle sous 48 h et diffusés ensuite à tous les clubs. Cependant le SG pourra communiquer certaines informations urgentes aux personnes concernées comme les techniciens à propos des CRE.

- ✓ **Date d'approbation : 08/04/2021**
- ✓ **Date de diffusion : 15/04/2021**
- ✓ **Auteur : Daniel Maisonnial**

Siège : 35, rue Docteur Hermite - 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 48 74 40 - Free box : 09 50 22 38 01
E-mail : secretariat.isere@gmail.com

Annexe : Espace Benoît Frachon,
3 av. Maurice Thorez - 69120 Vaulx-en-Velin
Tél. : 04 72 73 23 70 - Free box : 09 54 36 98 67
E-mail : secretariat.rhone@gmail.com

Annexe : Place des Bughes – Maison
des Sports - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 91 36 62
E-mail : secretariat.auvergne@gmail.com

Site internet: <http://lravb.fr>

▪ **Activité partielle des salariés en mars 2021**

	Heures hebdo de travail	% chômage	Heures de travail
Audrey GUSTIN	20	80%	4
Laurène MARCOU	35	60%	14
Françoise MURIN	16	80%	3
Sylvie THIVILLIER	35	80%	7
Thierry BOUTHENET	35	80%	7
Sébastien GOUDAL	35	80%	7
François DEROUX	35	80%	7
Sandrine LURROL	35	80%	7
Jérôme MIALON	35	60%	14
Carole MORA	35	30%	21
Fabien ROY	35	30%	21

▪ **Rencontre avec Lyon Métropole**

La rencontre avec Mrs Ben Itah, adjoint aux sports et Maclet, directeur des sports a été annulée pour cause de confinement du 69. Philippe Gisset, secrétaire général adjoint du CD69 devait participer à cette réunion

Mr Maclet a demandé que lui soit envoyé un mail résumant les demandes. Une réunion visio ou physique sera reprogrammée.

▪ **Relance du CD03**

Réuni en AG électorale, le 27 mars 2021, le CD03 s'est doté d'un nouvel exécutif. Stéphane Thomas est le nouveau président et Benjamin Lenoir sera le représentant du CD03 au Co Dir

▪ **Services civiques 2021**

La Ligue devrait recevoir un quota de contrats équivalents au moins à celui de l'an passé (17 volontaires) mais il y a quelques nouveautés :

- Retour de la durée des contrats à 8 mois qui pourront débuter soit en juillet, soit à la rentrée.
- Les clubs souhaitant accueillir un volontaire devront retourner une fiche de candidature au référent SC régional (Daniel Maisonnial pour la Ligue ARA) le 15 mai au plus tard. Le volontaire peut être trouvé plus tard.

- Les tuteurs pressentis devront avoir suivi une formation de tutorat (en général 4h en visio) **avant** le début du contrat.
- Les livrets de suivi du volontaire seront à utiliser obligatoirement.
- Au moment de la signature du contrat, le volontaire devra s'engager à suivre le module « Volley Solidarité Citoyenneté » dont les dates seront fixées prochainement par François De T.

▪ **Point sur les sections sportives**

La ligue accompagne actuellement les sections sportives des lycées de la façon suivante cette saison :

- ✓ Virlogeux (Riom) / club de Riom : prise en charge de l'entraîneur de la section masculine > 5 750 €.
- ✓ Branly (Lyon 5) / club de Francheville : mise à disposition de Sandrine Lurol suite à l'arrêt de Thierry Desroches.
- ✓ Les Eaux Claires (Grenoble) / clubs du bassin Grenoblois : mise à disposition de François Deroux (3.5h/semaine) et Audrey Gustin (1.5h/semaine).
- ✓ Louis Armand (Villefranche/S) / VBVB : aide de 6 000 € (2 500 € > Prépa. Physique, 1 500 € > matériel, 2 000 € > aide directe)
- ✓ Lycée Murat (Issoire), / Ligue : mise à disposition de l'entraîneur.

Suite aux interrogations de François Bouchon, président de Riom, sur l'accompagnement et le dispositif de recrutement pour la saison prochaine, voir ci-dessous la réponse du Président de la Ligue.

« Bonjour,

J'ai bien pris connaissance, tout à la fois du mail de Séverine, et des messages téléphoniques de François, concernant les dispositions à prendre pour préparer la saison à venir.

Malgré plusieurs relances auprès de Jeffrey, je n'ai toujours pas le bilan de mi-saison de la section masculine, ce qui ne me permettait pas de répondre à vos interrogations. (Informations parvenues depuis)

Afin de ne pas bloquer le lancement des opérations pour la saison à venir, je donne des informations, sous réserve de validation définitive par le bureau exécutif et par le comité directeur qui se réuniront respectivement les 31 mars et 8 avril prochain.

Pour la saison 2021/2022, l'engagement de la ligue sera le même, à savoir la prise en charge de l'entraînement de la section masculine par Jeffrey SABIN, sous réserve que l'évaluation de son action soit positive.

Pour les saisons 2022/2023 et suivantes, le format de l'accompagnement de la section sportive de Virlogeux, par la ligue, évoluera certainement. En effet, le Projet de Performance, Développement, Formation de la ligue pour 2020/2024 est en cours de construction et sera définitivement validé par l'AG de ligue, fin juin 2021.

Il conviendra alors, courant de la saison 2021/2022, de se rencontrer pour définir et coordonner les interventions des divers intervenants.

Pour le recrutement de la section de Virlogeux, envisagé le 19 mai prochain, je vous laisse proposer une plaquette de présentation. Dès ce document élaboré, merci de me le transmettre, pour avis.

Il serait judicieux que les entraîneurs des sections aussi bien féminine que masculine soient présents aux journées de sélection des pôles de Lyon, afin de contacter des jeunes non retenus (ues) aux pôles et leur proposer la section sportive de Virlogeux.

Ce serait aussi l'occasion d'un contact avec les responsables de pôles et de la filière formation.

J'espère vous avoir apporté quelques éléments de réponse.

Cordialement. »

▪ **Partenariat avec équipementier (pôles, sélections, ...)**

La convention liant la Ligue et Sport Partner Conseil arrive à échéance. Avant son renouvellement, la Ligue étudie une proposition « Coq sportif » et le choix du partenaire équipementier se fera après que la Ligue ait reçu Sport Partner Conseil.

▪ **Point financier par le trésorier**

✓ Trésorerie

La situation est saine en particulier grâce aux aides de l'Etat (Fonds de solidarité, exonération de charges et chômage partiel) que le trésorier sollicite régulièrement. Les dépenses de fin de saison, essentiellement les salaires, sont couvertes.

✓ Paiement de la « part » Ligue sur les licences.

La proposition souvent évoquée, de s'acquitter de cette part directement sur le site de la FFVolley lors de la demande de licence est approuvée par 5 voix pour et 1 contre.

Cela simplifiera la tâche des clubs. A savoir que la majorité des ligues fonctionnent comme cela et que la FFVolley reverse les sommes sous quinzaine.

✓ Projet de tarif unique sur « l'adhésion Ligue »

Jean-Michel F. présente un projet de simplification des tarifs Ligue avec pour principe de garder la même assiette de recettes que la saison 19/20 :

- Montant unique de 27 € (actuellement de 26 € pour les M9 à 36 € pour les seniors) pour les « adhésion Ligue » joueurs, encadrement, dirigeants, Beach et paravolley.
- Deux exceptions avec l'adhésion M7 gratuite (5 € actuellement) car axe fort du projet PDF 2021/2024 et la Compet Lib qui passerait de 7,50 € à 13 €.

-

Jean-Michel a fait des simulations et les variations pour les clubs sont mineures.

Cette même démarche, déjà en place dans certains CD, pourrait être généralisée pour plus de clarté auprès des pratiquants.

Proposition adoptée à l'unanimité.

▪ **Para volley (voir doc joint)**

L'Etat lance un recrutement d'emplois sportifs qualifiés (dispositif d'apprentissage de l'ANS avec une de 17 000 € / an) pour le développement du para sport. Cela pourrait nous aider pour le volley assis et le volley sourd. A noter que la région Auvergne Rhône Alpes sera dotée de quatre postes

pour l'ensemble des disciplines. Dossier à creuser en prenant des renseignements auprès de la Région.

Si le principe est retenu, nécessaire mutualisation avec les clubs para volley et volley santé de la ligue.

- **Plan de reprise**

La journée du 5 juin 2021 à Parilly (fête du volley) est en attente de l'autorisation d'utiliser le Parc de Parilly et les décisions gouvernementales prises ce jour vont peut-être retarder la reprise.

Quelques CD ont mis en place un plan de reprise et de nombreux clubs ont repris une certaine activité extérieure dans le cadre des mesures sanitaires en place.

- **Plan de relance**

Propositions financières à valider par le prochain Co Dir, pour la saison 21/22 :

- ✓ Gratuité de l'affiliation régionale (alignement sur la FFVolley). Chèques d'engagement aux championnats régionaux 20/21 retournés aux clubs (ou détruits), remboursement par virement pour ceux qui avaient utilisé ce moyen de paiement lors de l'inscription.
- ✓ Remise de 10 € sur tout renouvellement de licence en 2021/2022 sauf M7 et Compet lib, 2 € seulement et rien sur les VPT car pas de part Ligue.

Le trésorier précise que ces mesures sont rendues possibles car les projections sur le bilan financier 20/21 laissent à penser qu'il n'y aura pas de mise en danger des réserves de la Ligue.

Adopté à l'unanimité.

3. Questions diverses

- La rénovation du siège à Grenoble se termine plus tôt que prévu et la réception des travaux est fixée au 8 avril. Le groupe de travail qui suit le chantier est très satisfait du résultat, les conditions de travail des salariés seront nettement améliorées.
- Le déménagement de l'antenne de Lyon à la Maison Régionale des Sports à Gerland est prévu courant juin.

Fin de séance à 22h15

Le Secrétaire Général,
Daniel Maisonnial